



Une **nouvelle facturation** des consommables de perfusion remplis et branchés en établissement de santé s'applique depuis le **1^{er} février 2022**.



Perfusion à domicile : qu'est-ce qui change ?

L'**arrêté du 25 novembre 2021** modifie les modalités de prise en charge des dispositifs médicaux de perfusion à domicile.

Il crée un nouveau forfait **PERFADOM 45** pour le débranchement des systèmes actifs (SA) posés en établissement de santé.

Il modifie également les règles de facturation :

- Lors de l'hospitalisation, seule la facturation GHS est possible.
- Lors de la sortie, les forfaits de consommables ne sont plus facturables par le prestataire.



Textes

- **Circulaire CIR-3/2022** qui actualise les circulaires 12/2016 et 6/2021 en matière de forfaits et de tarification.
- **Arrêté du 25 novembre 2021** portant sur la modification des modalités de prise en charge de dispositifs médicaux de perfusion à domicile et prestations associées inscrits au titre Ier de la liste des produits et prestations prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale.
- **Avis** relatif à la tarification du dispositif médical de perfusion à domicile et prestations associé visé à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale (25 janvier 2022).



Récapitulatif

Si remplissage et branchement en établissement de santé

Cas des diffuseurs

Lors de l'hospitalisation

- Facturation GHS (L. 162-22-6)

Forfait installation
Forfait suivi
Forfait consommables



Retour à domicile

- Forfait PERFADOM 24 (débranchement)
- Forfait de suivi (livraison des commandes)

Forfait installation
Forfait consommables



Cas des systèmes actifs électriques

Lors de l'hospitalisation

- Facturation GHS (L. 162-22-6)

Forfait d'installation
Forfait de suivi
Forfait de consommables



Retour à domicile – SAE fourni par le PSDM

- Forfait PERFADOM 3 (installation)
- Forfait PERFADOM 45 (consommables de débranchement)
- Forfait de suivi

Forfait consommables (réservoir, cassettes...)



Les prestations et différents types de forfaits – Mise à jour 02/2022

PRESTATIONS COMPRISES DANS LES 3 TYPES DE FORFAITS

(Mis à jour en Janvier 2022)

FORFAIT D'INSTALLATION (6 forfaits)				FORFAIT DE SUIVI (2 forfaits)		FORFAIT CONSOMMABLES (27 forfaits)					
GRAVITÉ	DIFFUSEUR	SYSTÈME ACTIF		DIFFUSEURS	SYSTÈMES ACTIFS	GRAVITÉ	DIFFUSEUR	SYSTÈME ACTIF	ENTRETIEN VOIE CENTRALE	TRANSFUSION	IMMUNO-GLOBULINE
Ce forfait inclut le suivi	En cas de remplissage au domicile	En cas de remplissage au domicile	En cas de remplissage du produit en établissement de santé	Forfait hebdo 1179165 PERFADOM 8 45,79€	Forfait hebdo 1178556 PERFADOM 7 100,75€	< 15 perf/28 j et < 7/sem 1185160 PERFADOM 17 10,80€	Forfait hebdo 1156023 1 perf/sem 1168470 PERFADOM 34 32,14€	Forfait hebdo 1168470 1 perf/sem 1168470 PERFADOM 27 35,72€	Hors Picc-Line 1103392 PERFADOM 21 9,16€	Forfait 1137095 PERFADOM 23 18,32€	Hebdo SA 1 perf SC/sem 1153467 PERFADOM 41 49,28€
Installation et suivi 1172619 PERFADOM 6 45,79€	1è installation J1 → J3 1164778 PERFADOM 4 228,97€	1è installation J1 → J3 1176882 PERFADOM 1 357,20€	1183570 PERFADOM 3 164,86€			Forfait hebdo 1 perf/j ou 7/7j 1121326 PERFADOM 18 76,02€	Forfait hebdo 2 à 3 perf/sem 1101648 PERFADOM 35 64,29€	Forfait hebdo 2 à 3 perf/sem 1136061 PERFADOM 28 71,44€	Picc-Line 1170419 PERFADOM 22 17,86€		Journalier SA 1 perf IV/j 1149141 PERFADOM 42 49,28€
	2è installation > J4 1191108 PERFADOM 5 105,33€	2è installation > J4 1159062 PERFADOM 2 164,86€				Forfait hebdo 2 perf/j ou 7/7j 1143279 PERFADOM 19 143,80€	Forfait hebdo 4 à 6 perf/sem 1107250 PERFADOM 36 144,66€	Forfait hebdo 4 à 6 perf/sem 1126364 PERFADOM 29 160,74€			Hebdo diffuseur 1 perf SC/sem 1103647 PERFADOM 43 44,35€
						Forfait hebdo > 2 perf/j 1153616 PERFADOM 20 204,24€	Forfait hebdo 1 perf/j 1154018 PERFADOM 37 222,12€	Forfait hebdo 1 perf/j 1187489 PERFADOM 30 246,81€			Journalier diffuseur 1 perf IV/j 1120261 PERFADOM 44 44,35€
							Forfait hebdo 2 perf/j 1131030 PERFADOM 38 420,83€	Forfait hebdo 2 perf/j 1169675 PERFADOM 31 467,59€			
							Forfait hebdo 3 perf/j 1102270 PERFADOM 39 598,70€	Forfait hebdo 3 perf/j 1134211 PERFADOM 32 665,32€			
						Forfait hebdo > 3 perf/j 1122395 PERFADOM 40 754,02€	Forfait hebdo > 3 perf/j 1150865 PERFADOM 33 837,80€				
						Forfait hebdo Debr. Diffuseur 1157318 PERFADOM 24 13,80€	Forfait hebdo Debr. SA 1195879 PERFADOM 45 13,80€				

Légende :

SA = système actif
(pompe ou pousse-seringue)
Gravité = perfuseur

Remarque :

« Aucun forfait PERFADOM [...] ne peut être pris en charge par l'assurance maladie dans le cadre d'une prescription de soluté de glucose 5% sans autre prescription concomitante d'électrolytes ou de médicaments à perfuser. »

l'OMÉDIT Centre-Val de Loire est une structure régionale d'appui, d'évaluation et d'expertise scientifique indépendante, placée auprès de l'ARS. Il est fortement engagé dans l'accompagnement et la mise en œuvre des démarches de qualité, de sécurité et d'efficacité médico économique liées aux médicaments et aux dispositifs médicaux, auprès des patients et des professionnels de santé.

- Inscrivez vous à la newsletter et retrouvez plus d'informations en libre accès sur notre site : www.omedit-centre.fr
(Les bulletins d'inscription pour participation aux commissions régionales sont disponibles dans l'organigramme de chaque commission Onglet « OMÉDIT » du site)

Suivez nous sur notre compte LinkedIn : Page OMÉDIT Centre-Val de Loire